

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

### MÈRE ALCOOLIQUE

---

Par Profil supprimé Postée le 09/07/2016 21:24

Bonjour, j'ai 18ans et une maman alcoolique.  
Avec mon pere nous aimerions savoir quelle démarche faire pour qu'elle puisse se faire soigner, sachant qu'elle n'est pas consentante...  
Merci

---

#### Mise en ligne le 11/07/2016

Bonjour,

Etre auprès d'une personne alcoolique dans le déni ou ne voulant pas se faire aider peut être pénible à vivre et nous vous comprenons.

La garantie de l'efficacité des soins pour un trouble d'usage de l'alcool d'un individu est justement son consentement aux soins en question. Concernant votre mère ce cas de figure n'est pas encore acquis.

Nous vous suggérons néanmoins de continuer dans le sens du dialogue afin d'emporter son consentement. Peut-être pourriez-vous trouver de l'aide en vous rapprochant des professionnels officiant en centre d'alcoologie qui accueille également l'entourage pour les aider à aider le proche en difficulté.

Ce sont des médecins, psychologues, psychiatres et travailleurs sociaux qui travaillent en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui reçoivent gratuitement et confidentiellement. Nous vous avons mis en fin de réponse le lien de notre site vous ouvrant sur la page des adresses de ces centres. Votre père et/ou vous pouvez les contacter.

Si vous voulez reprendre tout cela avec nous n'hésitez pas à nous contacter par tchat (gratuit et anonyme via notre site) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage pour votre mère et cordialement.

---

#### En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service